

|  |
| --- |
| **Introduction à la science du Hadîth**  bismillah2.jpg |
| |  | | --- | | **Introduction**    **Le hadîth est l'explication du Coran faite par le Prophète (صلى الله عليه و سلم)**      Dieu -*ta’ala*- a dit à Son Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- :  **{Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.}**  Sourate 16 : Verset 44    Le Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- s'est élevé à cette tâche, expliquant la révélation par ses paroles, ses actes et ses acquiescements, de manière claire et explicite. C'est ce qu'on appel la sounna.  Que soient agréés les compagnons (*sahaba*), **qui reçurent la tradition prophétique** (*sounna*) du noble Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*-, l'ont assimilée et transmise aux musulmans, telle qu'ils l'ont entendue, exempte de la disgrâce de la falsification et de la transformation.  Que la grâce et le pardon soient accordés aux pieux prédécesseurs (*salafs*) **qui se sont transmis la sounna de génération en génération**, ont instauré, en vue de sauvegarder l'exactitude de sa transmission et son énonciation, l'exactitude des règles et des contraintes précises, excluant ainsi la falsification des déformateurs.  Que la meilleure rétribution soit donnée à ceux qui ont succédé aux prédécesseurs, parmi les savants musulmans ayant acquis d'eux les bases de la transmission de la sounna et ses règles, les ont simplifiées, classées et réunies dans des ouvrages séparés, dont on a ensuite appelé l'ensemble **« Science des Normes du Hadith ».**      **Aperçu historique sur la naissance et l'évolution de la science du Hadith**      Tout chercheur avisé peut constater que les bases et fondements essentiels de la Science de la Révélation et de la Transmission des informations traditionnelles se trouvent dans le Livre auguste de la Tradition prophétique [*sounna*]. Ainsi, dans le noble Coran :  **{ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait.}**  Sourate 49 : Verset 6     Quand à la sunnah, on peut y relever le dire du Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- : **« Dieu agrée un homme qui nous a entendu dire quelque chose et l'a transmis comme il l'a entendu. Car il se peut souvent, que celui à qui l'on transmette saisisse mieux que celui qui a entendu »** [At-Tirmidhi]  Et dans une autre relation du hadith : **« ...Car il se peut souvent que le porteur de connaissance religieuse transmette à qui est plus savant que lui et que souvent, le porteur de connaissance ne soit pas savant** » [At-Tirmidhi, Abou Dâwoûd, Ibn Mâja et Ahmad]    Ainsi, dans ce noble verset et cet illustre hadith, figure le principe de la vérification des informations, comment les traiter avec vigilance, les comprendre, et la précision dans leur transmission à autrui.    A partir de ce commandement, venant de Dieu, le Très Haut, et son Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- les Compagnons -*qu’Allah les agrée*- vérifiait scrupuleusement la transmission de la sincérité du transmetteur. De là, se présenta la question de la chaîne des transmetteurs et son importance en regard de l'acceptation du Sahîh de Mouslim, d'après Ibn Sîrîn -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*-, son propos suivant : **«**Avant, ils ne posaient pas de questions sur la chaîne des transmetteurs [**isnâd**], mais lorsque l'épreuve corruptrice [**fitna**] apparut, ils dirent alors : « **Nommez-nous vos hommes** – **Samiy-u lana rijalakoum** (*transmetteurs de l'information*)**»**.  S'il s'agissait des gens de la sounnah, on acceptait leur hadith ; s'il s'agissait de gens de l'innovation religieuse, alors on ne prenait pas leur hadîth en considération." (*introduction du Sahih de Mouslim*)    De plus, comme l'information ne pouvait être acceptée qu'après la connaissance de sa chaîne de transmission, apparut alors la Science de la critique et de l'agrément **[ jarh wa ta’dîl ]** des transmetteurs, la connaissance des chaînes continues ou interrompues, des défauts subtils. Ainsi, on commença à émettre des réserves sur quelques transmetteurs, mais à une faible proportion, car rares étaient les rapporteurs désavoués en ces temps premiers.    Ensuite, les savants approfondirent ce domaine, au point que se multiplièrent les sciences ayant trait au hadith et sa maîtrise, comment le transmettre et le rapporter, l'abrogeant de l'abrogé, celui à caractère singulier, etc. Cependant, tout cela était traité oralement par les savants.    Puis, la question évolua et ces Sciences furent transcrites et enregistrées ; néanmoins, cela se trouvait en des endroits éparts de livres traitant aussi d'autres sujets, comme le Dogme, le Droit, et la Science du hadith, comme le Livre de l'épître **[ar-Risâla]** et le Livre fondamental **[al-Oum]** de l'imam ach-Châfi'i.    Enfin, lorsque les sciences parvinrent à leur maturité, que furent énoncées les règles et les définitions et que toutes les matières furent indépendantes les unes des autres, cela au quatrième siècle de l'Hégire, les savants séparèrent alors la Science des Normes et définitions du hadîth [moçtalah] en ouvrage indépendant. Un des premiers à avoir ainsi réservé un ouvrage en la matière, fut le juge Abou Mohammad al-Hasan Ibn Abd ar-Rahman Ibn Khâlid ar-Râmahormouzi, décédé en l'an 360 H., et son livre **« al-mouhaddith al-fâçil bayn ar-râwi wa al-wâ'i »** [le connaisseur du hadith discernant un transmetteur défini d'un récepteur réfléchi]. | |

|  |
| --- |
| **Définitions des termes utilisés dans la science du hadîth** |
| |  | | --- | | **Le hadîth**    **a)** Au sens propre : synonyme de « **jadîd** » au sens de nouveau. Son pluriel est « **ahâdîth** », contrairement à la construction régulière.      **b)** Au sens terminologique : ce qui est rapporté du Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- comme **paroles, actions, acquiescements ou caractéristiques**.      **La sounna**      **a)** Sens linguistique: **La voie**, qu'elle soit bonne ou mauvaise.      **b)** Sens chez les savants du [**ousoûl**]: **Toute parole, acte, ou consentement** rapportés de manière sûre du Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- pouvant être une preuve dans la législation.      **c)** Sens chez les savants de la jurisprudence [**fiqh**]: **Tout ce qui est rapporté de manière sûre** du Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- sans que ce soit une obligation.      **d)** Sens chez les savants du hadîth: Tout ce qui est rapporté du Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- **comme parole, acte, consentement, ou description physique et morale**; et cela avant ou après le début de la révélation.      **La science des normes du hadîth [moustalah]**      C'est une science composée de sources référentielles et de règles, par laquelle **on connaît l'état de la chaîne des transmetteurs de l'information et de l'énoncé de l'information**, de manière à l'accepter ou à la refuser.    Son domaine est la chaîne des transmetteurs et l'énoncé de l'information traditionnelle, de manière à l'accepter ou à la refuser.    Son intérêt est de discerner l'authentique du défaillant parmi les ahadîth.      **L'information traditionnelle [al-khabar]**      **a)** Sens propre : l'information, au pluriel : « **akhbâr** »      **b)** Sens terminologique. Il y a trois avis :      **1. Il a le même sens que le hadîth**, c'est-à-dire qu'ils ont le même sens **terminologique**.      **2. Il lui est différent**. Ainsi, le hadîth est ce qui provient du Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- tandis que l'information [**al-khabar**] est ce **qui provient d'un autre que lui**.      **3. Son sens est plus général que le hadîth**. Ainsi, le hadîth est ce qui provient de l'Envoyé -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- et **l'information traditionnelle ce qui provient de lui ou d'un autre que lui**.      **L'information traditionnelle au sens large [al-athar]**      **a)** Sens propre : « **athar** » signifie ce qui reste de la chose.      **b)** Sens terminologique : il y a deux avis :      **1. même sens** terminologique que le hadîth.      **2.** différent de lui : **c'est ce qui est rapporté des compagnons [Sahâba] et des Suivants [tâbi'în]**, comme paroles ou actes.  **La chaîne des transmetteurs [al-isnad]**    Elle a deux significations :      **a)** C'est **imputer le hadîth à son locuteur**, en relatant la succession des transmetteurs.      **b)** C'est la **succession des personnes conduisant** à l'énoncé du hadîth. En cela, il a le même sens que « **sanad** ».      **La chaîne de transmission [al-sanad]**      **a)** Sens propre : synonyme de support [**mou'tamad**]. Appelé donc ainsi, car le hadîth s'appuie et repose sur elle (*la chaîne des transmetteurs*).      **b)** Sens terminologique : **la chaîne des hommes** conduisant à l'énoncé de l'information traditionnelle.      **L'énoncé de l'information traditionnelle [al-matn]**    **a)** Sens propre : **lieu quelconque de la terre**, dur et élevé.      **b)** Sens terminologique : l'énoncé des termes de **l'information traditionnelle**, à la suite de la chaîne des transmetteurs.      **La référence [al-mousnad]**      **a)** Nom passif, au sens **d'être rapporté à quelque chose**.      **b)** Sens terminologique : trois significations.      **1. Tout livre dans lequel est réuni** **ce qui est attribué à chaque compagnon**, séparément, comme relations d'informations traditionnelles.      **2. Le hadîth remontant jusqu'au Prophète** -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- dont la chaîne de transmetteurs **est continue**.      **3. A le même sens** que « **sanad** » [***chaîne de transmetteurs***]      **Le rapporteur de chaîne de transmetteurs [al-mousnid]**    Celui qui rapporte le hadîth avec sa chaîne de transmetteurs, qu'il en ait une science ou qu'il se borne simplement à la rapporter.      **Le connaisseur du hadîth [al-mouhaddith]**    Celui qui s'occupe de la Science du hadîth en la rapportant, **et aussi en la maîtrisant**, et qui a connaissance de nombreuses relations d'informations traditionnelles et de l'état de leurs transmetteurs.      **L'érudit [al-hâfiz]**      Deux avis :    **a)** même sens que le «**mouhaddith**» [*connaisseur du hadîth*].      **b)** il est à un rang plus élevé que le « **mouhaddith** », de sorte que ce qu'il sait de chaque génération de transmetteurs **l'emporte sur ce qu'il ignore**.      **L'autorité [al-hâkim]**      Celui dont la Science recouvre **l'ensemble des hadîth, de sorte que seul un nombre restreint d'entre eux, lui manque**. C'est l'opinion de certains savants.      **Science du Hadîth**      On entend par science du Hadîth, la parfaite connaissance de l'énoncé des **hadîths**, de leur chaîne de transmission jusqu'au Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*-, **avec la connaissance d'éventuelles imperfections ou brisures dans la chaîne** de narration et également le degré d'authenticité de chaque Hadîth.      **Science traitant des narrateurs du hadîth ['ilm rijâl Al-Hadîth]**      Science fondamentale pour que le savant analyse les maillons de la chaîne **de narration du hadîth, les noms des narrateurs, leurs surnoms, leurs titres, leurs lignées et leurs biographies**.      **Science dite de la Critique du Hadîth [Al-Jarh wa At-Ta'dîl]**      Science minutieuse qui permet **d'analyser l'authenticité du hadîth** en connaissant avec précision les qualités de chaque narrateur et leur capital en terme de confiance, mémoire, savoir, honnêteté, véridicité.      **Science des défauts du hadîth ['ilal Al-Hadîth]**      C'est la science qui traite des défauts du Hadîth.      **Le hadith [Chadh]**      Al-'Iraqi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Ce qui contient une irrégularité (Choudhoudh) est ce qui contredit quelqu'un qui est fiable et ce qui est abondamment préservé, et Ach-Chafi'i a vérifié cela ». (Al-Alfiya)    Ibn Hajar -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Ainsi, si une narration est opposée à ce qui est plus crédible, alors la narration correcte est ce qui a été préservé et ce qui le contredit est considéré Chadh ». (Nakhba) | |
| **Les classifications du hadîth** |
| |  | | --- | | **I. Selon la référence de son autorité particulière**     1. **Qoudsi - Divin**     **« Al-mabna »** (*la construction*) est bien celle du prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*-. Mais **«** **el** **ma’na »** (*le sens*) vient de Dieu. **A la différence que dans un hadith qoudsi** le prophète dit : "Allâh a dit" alors que dans un hadith tout court le prophète parle directement sans faire référence à Dieu.     1. **Marfou' - élevé**   Un récit du Prophète, commençant par exemple par : "**J'ai entendu le Prophète dire...**".     1. **Mawqoûf - arrêté**     Il s'agit de la « **Tradition fixée** », **dont la chaîne de transmission s'arrête à un compagnon** -*qu’Allah les agrée*-. Ce genre de tradition relate ainsi les propos, les gestes ou les approbations des « **Sahâbas** ».    Certaines formes de « **Hadith Mawqoûf** » ont valeur de « **Hadith Marfou** » : C'est le cas par exemple quand un Compagnon -*qu’Allah les agrée*- dit : "Il nous a été ordonné de faire ceci", ou quand il évoque **des choses qui ne relèvent pas de son interprétation personnelle, comme les prédictions portant sur les faits à venir** (*à condition qu'il ne les tienne pas des "Gens du Livre"*).     1. **Maqtou' - divisé**     Il s'agit de la « **Tradition interrompue** », qui relate les propos, **gestes ou approbations d'un Tâbi'i ou Tabi' Tâbi'i**.    De nombreux savants utilisent le terme « **Athar** » pour se référer au [**Mawqoûf**] et au **[Maqtou']**, et réservent donc l'emploi du mot "Hadith" uniquement pour les propos, gestes et approbations du Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*-.    **II. Selon la chaîne de transmission [Isnad]**     1. **Mousnad - supporté**     Un Hadîth qui a été rapporté par un traditionaliste, basé sur ce qu'il a appris de son professeur à une époque appropriée à l'étude ; **de même pour chaque professeur jusqu'à ce que la chaîne atteigne un compagnon bien connu**, qui de son côté, rapporte des propos du Prophète.     1. **Moutassil - continu**     Un Hadîth avec une chaîne ininterrompue qui va jusqu'à un compagnon ou un de ses successeurs.     1. **Moursal - altéré**     Il y a déjà quelques divergences dans la définition du «**moursal** ». Les 2 définitions que l'on trouve majoritairement sont :     1. **Il manque le compagnon dans l'isnad**     Il est dit dans la Bayqouniya : [**wa mursal minhu al-sahabi saqata**].     1. **L'isnad s'arrête au niveau d'un suivant**     Les terminologistes préfèrent cette définition. On utilise alors le terme [**mursal ul-sahabi**] pour faire référence à la situation 1.  Si l'**isnad** s'arrête sur un suivant, on ne sait pas s'il rapporte d'un compagnon ou d'un suivant qui pourrait être non fiable... **La majorité des spécialistes du hadith pense qu'on ne peut pas se prononcer** (*à moins évidemment qu'une autre chaîne vienne renforcer le hadith*).  De nombreux juristes pensent qu'on peut l'utiliser sous certaines conditions. Par exemple, l'imam Ach-Châfi'i admettait les « **marasil**» de Sa'id b. al-musayyab.  D'après l'Imâm Abou Hanifa, Mâlik et Ahmad Ibn Hambal (*selon l'avis qui a été le plus retenu de lui*), le « **Hadith Moursal** » est acceptable (*sous deux conditions : le «***Tâbi'i***» est sûr, et il a l'habitude, lorsqu'il cite un «***Hadith Moursal***», de le tenir d'une personne sûre et fiable*). L'un des ouvrages les plus connus recensant des Traditions de ce genre est le « **Marâsîl Abou Dâoûd** ».     1. **Mounqati' - cassé**     **Ce dit d'un Hadîth dont le lien à n'importe quel endroit de la chaîne** avant le successeur est manquant.    Ibn Hajar -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Malik et Al-Boukhari ont une différente compréhension de la validité des hadiths. Malik ne considère pas l'interruption dans la chaîne comme une défaillance dans le hadith. Pour cette raison, il cite des hadiths avec des chaînes interrompues du type **moursal** et **mounqati'**, et des communications sans chaînes [***balaghat***] comme une partie de l'objet principal de son livre [***al-Mouwatta***][[1]](#footnote-1), alors que Al-Boukhari, considère l'interruption comme une défaillance dans la chaîne de transmission. Ainsi, il ne cite pas ces hadiths sauf comme quelque chose en dehors de l'objet principal de son livre [**al-jami' al-sahih**], par exemple les commentaires [***ta'liq***] et les titres de chapitres ». (Hadi al-sari p.21)     1. **Mou'adal - perplexe**     **Ce dit d'un Hadîth dont le rapporteur omet deux (*ou plus*) rapporteurs de la chaîne**, les uns à la suite des autres. Ce genre de Hadith est unanimement considéré comme étant « **Dha'îf** ».     1. **Mou'allaq - arrêté, suspendu**     Ce dit **d'un Hadîth dont un ou plusieurs narrateurs qui se suivent ont été retirés au début de la chaîne** de transmission. Ce genre de « **Hadith** » est considéré comme étant irrecevable dans l'argumentation, sauf s'il est mentionné dans un ouvrage sûr et fiable (*"Sahîh Boukhâri" par exemple*), auquel cas, son statut est différent.    **III. Selon le nombre de rapporteurs impliqués dans chaque étape de la chaîne de transmission**     1. **Moutawâtir - Consécutif (ou notoire)**     Ce dit d'un Hadîth qui est rapporté par un si grand nombre de personnes qu'il est impossible qu'ils se soient concertés pour convenir d'un mensonge.  Il n'existe aucun doute sur la validité, **la véracité et l'authenticité d'un tel Hadith. Pour ce genre de tradition**, il n'y a aucun besoin de faire des recherches sur l'état des transmetteurs et des narrateurs [**Râwi]**. Des ouvrages spécifiques ont été rédigés par les savants afin de compiler ce genre de Hadiths. On pourrait citer à titre d'exemple le « **Qatf oul Azhâr** » de l'Imâm As-Souyoûti et le [**Nazm oul Moutanâthir min al Hadithil Moutawâtir**] de Mouhammad Al Kattâni.     1. **Ahad - isolé**     ce dit d'un Hadîth qui est relaté par un nombre important de personnes mais dont le nombre n'atteint pas celui du **moutawatir**. Il est encore divisé en :     1. **Mach'Hour - célèbre (ou réputé)**     **Le Hadîth a été rapporté à chaque niveau de transmission par au moins trois rapporteurs**. Certains savants utilisent l'appellation de [**Hadith Moustafîdh**] pour se référer à ce genre de Tradition.     1. **Aziz - rare, fort**     **A n'importe quelle étape de la chaîne, deux rapporteurs au moins relatent le Hadîth.**     1. **Gharib - étrange**     A un certain moment de la chaîne, **seulement un rapporteur relate le Hadîth**.    **IV. Selon la nature du texte et de la chaîne**     1. **Mounkar - dénoncé**     Ce dit d'un Hadîth qui est rapporté par un narrateur faillible, et dont le récit va à l'encontre d'un Hadîth authentique.     1. **Moudraj - interpolé**     Un ajout au texte du Hadîth par un rapporteur.    **V. Selon le sérieux et la mémoire des rapporteurs**     1. **Sahih - Sûr, solide, authentique**     Ach-chafi'i -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- indique les obligations pour un tel Hadîth, qui n'est pas **moutawatir**, afin qu'il soit acceptable : « Chaque rapporteur doit être digne de confiance dans sa religion; il devra être connu pour être véridique dans son récit, de comprendre ce qu'il rapporte, savoir comment une expression différente peut modifier la signification du Hadîth, et de rapporter les mots du Hadîth mot pour mot, et pas seulement au niveau de sa signification ».    Il est à noter que l'on distingue deux types de « **Hadith Sahîh** » : Le «**Hadith Sahîh li dhâtihi** » (*Hadith valide en lui-même*), qui correspond à la définition donnée ci-dessus, et le « **Hadith Sahîh li Ghayrihi** » (*Hadith valide par autre que lui*), qui désigne la Tradition dont l'une des personnes présentes dans la chaîne de transmission présente une défaillance minime sur un point précis, **mais le Hadith en question est rapporté par d'autres voies**, avec d'autres chaînes de transmission de force égale ou supérieure.  Le hadith sahih est le plus haut degré dans l'authenticité. Il doit réunir cinq conditions qu'ont définies les savants :   * Qu'il possède une chaine de transmission liée * Que ses rapporteurs soient justes (***'udûl****, pluriel de* ***'adl***) * Que ses rapporteurs aient une excellente mémoire * Qu'il ne soit pas **« châdh »** (*singulier*) * Qu'il  ne contienne pas de défaut [**mu'allal**]  1. **Qu'il possède une chaine de transmission liée**   Ceci signifie **que chacun des rapporteurs composant la chaîne** qui conduit au **[matn]** (*texte du hadith*) ait pris le hadith de son shaykh.   1. **Que ses rapporteurs soient justes**   **Ceci signifie pour chacun**: que la plupart de ses situations soit dans l'obéissance à Allah, malgré quelques péchés pouvant survenir (*car tout le monde fait des péchés et seuls les prophètes sont infaillibles*).   1. **Que ses rapporteurs aient une excellente mémoire**   C'est à dire que chacun rapporte le hadith comme il l'a entendu de son shaykh, **soit de sa mémoire, soit de son livre, et que la majorité de ses transmissions soient authentiques**, droites, ne contredisant pas d'autres, et que ses erreurs soient des plus minimes (car tout le monde fait des erreurs).   1. **Qu'il ne soit pas châdh**   C'est lorsque le **[thiqah]** (*de confiance*) contredit celui qui est plus **[thiqah]** que lui ou plus nombreux.   1. **Qu'il  ne contienne pas de défaut**   C'est à dire de défaut caché qui affaiblit le hadith. **Car certains défauts dans les transmissions ne sont pas importants**.   1. **Exemple :**   Voici un hadith pris de Sahih Al Bukhârî et qui est également rapporté par Muslim dans son Sahih  Al Bukhârî -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- dit donc : Al Humaïdî 'Abd Allah Ibn Az Zubaïr nous a rapporté : il a dit: Sufyân nous a rapporté : il a dit: Yahyâ Ibn Sa'îd Al Ansârî nous a rapporté : il a dit:  Muhammad Ibn Ibrâhîm At Taïmî m'a rapporté qu'il a entendu 'Alqamah Ibn Waqqâs Al Laïthî dire: j'ai entendu 'Umar Ibn Al Khattâb -*qu'Allah l’agrée*- dire sur le minbar: j'ai entendu le messager d'Allah -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- dire:  « **Les actes ne sont qu'avec les intentions, et chacun n'a que ce qu'il a eu l'intention. Celui dont l'émigration est vers quelque chose de la dunyâ ou vers une femme à épouser, son émigration sera vers ce vers quoi il a émigré.** »   * Est-ce que la chaîne est liée ?   **'Umar Ibn Al Khattâb**, Abû Hafs, le deuxième calife, grand compagnon du prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- a entendu le hadith de lui. En plus il le précise clairement ici (*j'ai entendu*).  **'Alqamah Ibn Waqqâs Al Laïthî**, fait parti des élèves de 'Umar, comme l'a affirmé Al Hâfiz Al Mizzî dans Tahdhîb Al Kamâl, en plus de la clarification de l'entente ici (*j'ai entendu*).  **Muhammad Ibn Ibrâhîm At Taïmî**, fait parti des élèves de 'Alqamah, comme affirmé ici (*qu'il a entendu*).  **Yahyâ Ibn Sa'îd Al Ansârî**, fait parti des élèves de Muhammad Ibn Ibrâhîm, et l'entente du hadith est affirmé ici (*m'a rapporté*).  **Sufyân**, qui est Ibn 'Uyaïnah, Abû Muhammad Al Makkî. Il a clairemet pris le hadith de Yahyâ (*nous a rapporté*).  **Al Humaïdî** a pris de Sufyân comme affirmé ici (*nous a rapporté*).  Enfin, Al Bukhârî a clairement pris le hadith de son shaykh Al Humaïdî en disant (*nous a rapporté*).  **Conclusion**: la chaîne est liée et la première condition est remplie.   * Ses rapporteurs sont-ils **[‘udûl]** et ont-ils une excellente mémoire ?   **'Umar Ibn Al Khattâb**: La règle est que tous les compagnons sont **['udûl]**, donc lorsqu'il est établi que la personne est un compagnon, pas besoin de rechercher les paroles des gens à son sujet ou contre lui, et rien de tout ça dans les livres de **[jarh wa ta'dîl]** de ce fait.  Les rapporteurs sont tous **[thiqât]** (*pluriel de* ***thiqah***) qu'on peut traduire par « sûr » ou "de confiance" et qui indique que la personne fait partie des rapporteurs du hadith sahih, c'est à dire que son équité et sa très bonne mémoire sont affirmées. Certains d'entre eux sont même des références dans le hadith comme Sufyân Ibn 'Uyaïnah pour qui Ibn Hajar -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a affirmé, dans Taqrîb At Tahdhîb: « Thiqah, hâfiz, faqîh, imâm, hujjah (argument) sauf que sa mémoire a changé à la fin de sa vie, et il faisait parfois du tadlîs, mais d'après des thiqât, et il était le plus ferme des gens en ce qui concerne 'Amr Ibn Dînâr ».   * Qu'il ne soit pas châdh   **Ce hadith ne contredit pas un autre plus fort ou rapporté par plus de voies que lui**. Il est même appuyé par le Coran, lorsqu'Allah dit:  **{Et ne repousse pas ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir en désirant Son visage}**  Sourate 6 : Verset 52   * Qu'il  ne contienne pas de défaut   Il ne contient pas de défaut, dans sa chaîne ou son texte. Quant à ce que les innovateurs ont prétendu, comme le fait que le hadith sahih a comme condition d'être **[mutawâtir]**, c'est à dire rapporté par de très nombreuses voies, qui rendent impossible le fait qu'ils se soient assemblés sur un mensonge ou une erreur, et bien c'est une condition rejetée. Et ce hadith est rapporté seulement par la voie de 'Umar, puis seulement par la voie de 'Alqamah, puis seulement par la voie de Muhammad Ibn Ibrâhîm At Taïmî, puis seulement par la voie de Yahyâ Ibn Sa'îd.  Le premier ayant rassemblé le sahih est Al Bukhârî, puis Muslim, qui sont les deux livres les plus authentiques après le Livre d'Allah.  Les plus hauts degrés du sahih sont:   * Ce qu'ils ont tous deux rapporté (*et dont on dit* ***muttafaqun 'alayh***) * Ce qu'a rapporté Al Bukhârî seul * Ce qu'a rapporté Muslim seul * Ce qui est sahih d'après leurs conditions mais qu'ils n'ont pas rapporté * Ce qui est sahih d'après les conditions d'Al Bukhârî seul * Ce qui est sahih d'après les conditions de Muslim seul * Ce qui est sahih d'après les conditions d'autre qu'eux * Quelle est la différence entre les conditions d'Al Bukhârî et celles de Muslim dans leurs Sahihs respectifs?   Al Bukhârî a conditionné le fait que le rapporteur soit contemporain de son shaykh et que le fait qu'il l'ait entendu ait clairement été affirmé.  Quant à Muslim, **il a seulement conditionné le fait qu'il soit contemporain**.  Le fait qu'il soit contemporain est clair, c'est à dire qu'ils ont vécu à la même époque. S'il est né après la mort de son prétendu shaykh par exemple, il est impossible qu'il ait pris le hadith de lui.  Quant au fait que l'entente entre les deux soit établie, c'est par exemple par le fait de trouver un hadith ou l'élève prend le hadith de son shaykh en disant "***il m'a rapporté***" ou "il nous a rapporté" ou "***je l'ai entendu dire***", etc...  de ce qui montre clairement qu'il fait parti de ses shuyukh.  **Important**: Ceci est ce qu'Al Bukhârî a conditionné pour son Sahih, mais il voyait que le hadith pouvait être authentique sans la deuxième condition, au contraire de 'Alî Ibn Al Madînî, son shaykh, qui voyait que le hadith n'était pas authentique tant qu'il ne répondait pas à ses deux conditions.  Il faut savoir également que le fait que Muslim se suffise de la contemporanéité ne signifie pas qu'il accepte la transmission du **[mudallis]** qui n'affiche pas clairement son entente du hadith de son shaykh.   * Est-ce que ce Sahih Al Bukhârî contient tout ce qu'Al Bukhârî voyait comme authentique ?   Non.     1. **Hasan-Sahih**     Pour information, **il dit que les savants ont divergé sur l'explication de cette terminologie bien spécifique à At-Tirmidhi**, et que le plus juste est que « **hassan sahih**» signifie que pour un hadith donné, le rapporteur pouvait être considéré comme transmetteur du sahih chez certains muhaddithin alors qu'ils n'était considéré que transmetteur du hassan chez certains autres, d'où l'adoption par l'imam Tirmidhi d'une classification intermédiaire des hadith rapportés par de telles personnes en «**hassan sahih** ».     1. **Hasan - bon**     **C'est celui qui ne présente pas de marginalité ou de défaut** et qui a été rapporté par une chaîne de transmetteurs continue dont l'un des membres présente une défaillance minime par rapport aux conditions nécessaires pour le « **Sahîh** », et ce manque n'est pas compensé non plus par une autre chaîne de transmission.  **Il est évident que ce genre de Hadith a une fiabilité** et une force probante moindre par rapport au « **Sahîh** ». Il n'en reste pas moins cependant qu'il est considéré comme source d'argumentation valide.     1. **Da'if - faible**     Ce dit d'un Hadîth **qui n'atteint pas le statut de hasan**. Habituellement, la faiblesse est:   1. **Une discontinuité dans la chaîne**, dans ce cas le Hadîth pourrait être - selon la nature de la discontinuité - **mounqati'** [*cassé*], **mou'allaq** [*arrêter*], **mou'dal** [*perplexe*], ou **moursal** [*altéré*], 2. **Un des rapporteurs ayant un caractère suspect**, par exemple en raison de ses mensonges, erreurs excessives, opposition au récit des sources plus fiables, participation dans l'innovation, ou ambiguïté entourant sa personne.   Cependant, quand un [**Hadith Dhâ'if**] est rapporté par différentes voies, **et que sa faiblesse n'est pas dû à la perversité et au mensonge d'un de ses transmetteurs**, dans ce cas, il acquiert une certaine fiabilité et devient valide dans l'argumentation. On l'appelle alors Hadith bon par autre que lui [**Hasan li ghayrihi**].     1. **Mawdou' - fabriqué ou forgé**     Ce dit d'un Hadîth dont le texte va à l'encontre des normes établies pour les paroles du Prophète, ou la chaîne comprend un menteur. **Un Hadîth fabriqué peut également être identifié par une anomalie présente à une époque particulière** (*rébellion...*) | |

|  |
| --- |
| **Les compagnons ayant rapporté le plus de ahâdith** |
| |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  | | --- | --- | | **Nom du compagnon** | **Nombre de ahâdith rapportés de lui** | | Abou Hourayra -*qu’Allah l’agrée*- | **5374** | | 'Abdoullâh Ibn 'Omar -*qu’Allah l’agrée*- | **2630** | | Anas Ibn Mâlik -*qu’Allah l’agrée*- | **2286** | | 'Aïcha -*qu’Allah l’agrée*- | **2210** | | Jâbir -*qu’Allah l’agrée*- | **1540** | | Abou Sa'îd Al-Khoudri -*qu’Allah l’agrée*- | **1170** | | 'Abdoullâh Ibn 'Abbas -*qu’Allah l’agrée*- | **1160** | | Oum Salama -*qu’Allah l’agrée*- | **378** | | Abou Moûsa -*qu’Allah l’agrée*- | **360** | | Souhayb Ar-Roûmi -*qu’Allah l’agrée*- | **307** | | Al-Barâ Ibn 'Azab -*qu’Allah l’agrée*- | **305** | | Abou Dharr -*qu’Allah l’agrée*- | **281** | | Sa'd Ibn Abi Waqqâs -*qu’Allah l’agrée*- | **270** | | 'Imrân Ibn Housayn -*qu’Allah l’agrée*- | **180** | | Oubay Ibn Ka'b -*qu’Allah l’agrée*- | **164** | | Mou'âdh -*qu’Allah l’agrée*- | **157** | | Abou Ayyoûb -*qu’Allah l’agrée*- | **155** | | 'Othmân -*qu’Allah l’agrée*- | **146** | | Abou Bakr -*qu’Allah l’agrée*- | **142** | | Al-Moughîra Ibn Chou'ba -*qu’Allah l’agrée*- | **136** | | Mou'âwiya -*qu’Allah l’agrée*- | **130** | | Ousâma Ibn Zayd -*qu’Allah l’agrée*- | **128** | | An-Nou'mân Ibn Bachîr -*qu’Allah l’agrée*- | **114** | | Samoura Ibn Joundoub -*qu’Allah l’agrée*- | **100** | | |

|  |
| --- |
| **Quelques faibles transmetteurs** |
| |  | | --- | | **Abd Al Karim Ibn Al-Aouja**    Hamad Ibn Zaid -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- écrit : « Les Zanadiquas ont forgé quatorze mille hadiths. Quatre mille ont été forgés par Abd Al Karim Ibn Al Aouja. Ce dernier, avant d'être exécuté par le calife Al Mahdi, avoua l'avoir fait. Il dit : "J'ai forgé quatre mille ahadiths rendant le licite illicite et l'illicite licite" ».    **'Abd ar-Rahmân Ibn Ishâq Al-Wâsiti**    Abou Dâwoud -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « J'ai entendu Ahmad Ibn Hanbal déclarer 'Abd ar-Rahmaan Ibn Ishâq al-Koufi est da'if (faible) ». C'est pourquoi l'Imam Ahmad n'a pas accepté ce Hadith.    An-Nawawi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*-a dit dans Majmou' (3/313), et aussi dans Charh Sahih Mouslim et ailleurs : « Ils (*les savants du Hadith*) déclaraient ce Hadith faible, parce que c'est un récit de 'Abd ar-Rahmaan Ibn Ishâq al-Wasiti, qui est un narrateur faible [**Da'îf**], comme il a été jugé par les Imams de l'éloge et critique des rapporteurs ».    Zayla'i -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit dans ar-Raayah Nasb (1/314) : « Bayhaqi a dit dans al-Ma'rifah : "Sa chaîne n'est pas ferme, car c'est un récit unique de 'Abd ar-Rahmaan Ibn Ishâq Al-Wâsiti, qui est abandonné [**Matroûk**] ».    **Abou Bakr Ibn Abi Maryam**    Ibn Hibbân -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Abou bakr Ibn Abi Maryam faisait partie des meilleurs habitants de Sham (*Syrie,Liban..*). Mais il possédait une mauvaise mémoire de sorte qu'il rapportait mal ce qu'il rapportait; pas assez mal pour mériter le rejet, mais suffisamment mal pour ne pas être intégré dans le groupe sûr. En somme, pour moi, on ne doit pas accepter ce qu'il est seul à rapporter ». (al-Madjrouhin 3/146)    **Abou Ishaq as-Soubay'i**    Al-Albani l'a jugé faible dans As-Silsila as-Sahiha n°1281.    **Abou Ja'far ar-Razi**    Al-Albâni a dit : « Abou Ja'far ar-Razi avait une très mauvaise mémoire ».    **'Ali Ibn 'Oubayd**    Al-Albâni a dit qu'il est un inconnu.    **Al-Waqidi**    Ahmad -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Al-Waqidi est un pilier du mensonge ».    **'Amr Ibn Thâbit**    Abdallah Ibn Moubarak -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- disait : « délaissez les hadith de 'Amr Ibn Thabit car il insultait les salafs ».    **'Atiyya al-'Awfi**    Il n'est pas crédible à l'unanimité, comme cela a été rapporté par certains savants du hadith.    **Faid Ibn Abderahman**    Il a été critiqué par Ahmad -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- et d'autres.    **Faraj Ibn Fudala**    Faible    **Hamza an-Noussaybi**    An-Nassaï -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- : « Ses hadith sont à rejeter ». (ad-dou'afa wa l-matroukin p.39)    Ibn al-Djawzi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- : « Le hadith de Hamza est à rejeter. Yahya dit : il n'est rien; il ne vaut pas un fals (centime). Al-Boukhari et ar-Razi disent : ses hadith sont contestables. Nassaï et Daraqutni disent : ses hadith sont à rejeter. Ibn Ady dit : il invente des hadith. Ibn Hibbân dit : il se singularise par l'attribution aux hommes sûrs de hadith inventés à la manière de celui qui agit délibérément. Il n'est pas permis de rapporter ses hadith ». (ad-doua'fa wa al-madjrouhin 1/237)    **Haram Ibn 'Outhmân**    Ach-Châfi'i -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit au sujet de son contemporain : « Rapporter des hadith de Haram, c'est interdit (حرام) ».    **Mouhammad Ibn Ibrahim**    Ibn Habban -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- écrit que Mohamed Ibn Ibrahim forgeait des hadiths.    **Mouhammad Ibn Ishaq**    Mâlik -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit de lui : « C'est un menteur ».    **Oubayd Ibn Ishaq al-Attar**    Yahya Ibn Ma'in -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- dit : **«** Oubayd Ibn Issehaq al-Attar n'est rien ».    Abou Hatim ar-Razi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- dit : « nous n'avons vu que du bien! il n'est pas ferme; ses hadith comportaient des parties contestables ». (al-Jarh wa at-ta'dil 5/401)    An-Nasâi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Ses hadith sont à rejeter ». (ad-dou'afa wa al-matroukin p.72)    Ad-Dhahabi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- dit : « Yahya le juge faible. Al-Boukhari dit : il rapporte des hadith contestables. Al-Azdi dit : ses hadith sont à rejeter. Ad-Daraqutni dit : il est faible. Mais Abou Hatim est satisfait de lui. Ibn Ady dit : la totalité de ses hadith sont contestables ». (Mizan al-I'tidal 5/24)    Ibn Ady -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- dit : « La plupart de ce qu'il rapporte est contestable, soit à cause de son contenu ou pour sa voie de transmission ».    **Sa'id b. Bishr al-Khaddi**    Habitant de Damas.    Ibn Mahdi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- rejetait ses hadith. Quand à Ahmad, Ibn al-Madini et al-Nasa'i, que Dieu leur accorde Sa miséricorde, ils les ont jugé comme étant faibles.    **Sanan Ibn Haroun al-Bardjami**    Ibn Hibbân -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- : « ses hadith sont très contestables; même s'il en rapporte d'après des gens célèbres. »    Yahya Ibn Ma'in -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- : « Les hadith de Sanan Ibn Haroune al-Bardjami ne valent rien ». (Al-madjrouhin 1/354)    Al-Aquili -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- l'a mentionné dans Ad-dhu'afa, 2/171.    **Sayf Ibn Omar at-Tamimi**    Al-Hakim -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- écrit : « Sayf est accusé d'avoir une existence d'hérétique. Ses récits sont abandonnés ».    An-Nasâi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a écrit : « Les récits de Sayf sont faibles et ils devraient être négligés parce qu'ils étaient peu fiable et indigne de confiance ».    Abou Dâwoud -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a écrit : « Sayf n'est rien. Il était un menteur. Quelques-uns de ses Hadiths ont été véhiculés et la majorité niés ».    Ibn Hibbân -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a écrit : « Sayf a attribué des traditions fabriquées à des bons rapporteurs de Hadiths. Il a été accusé d'existence hérétique et de menteur ».    Al-Darqoutini -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a écrit : « Sayf est faible ».    As-Souyouti -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a écrit : « Les Hadiths de Sayf sont faibles ».    Ibn Hajar al-Asqalani -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- après avoir relaté une tradition, a dit : « Beaucoup de rapporteurs de cette tradition sont faibles, et le plus faible parmi eux est Sayf ».    **Yahya Ibn salama Ibn KouHayl**    Al-Boukhâri -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit de lui : « Il a fait de graves erreurs ».    An-Nasâi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Ses ahâdîth doivent être abandonnés ».    Ibn Ma'in -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « On n'écrit pas ses ahadîth ».  Conclusion | |

**Conclusion**

Le Prophète -*salla Allahou ‘alayhi wa salam*- a dit : **« Il ne cessera d’y avoir un groupe de ma communauté qui sera sur la vérité »**

**Ahmad ibn Hanbal** -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- **a dit :** « **Si ce n’est pas des gens du hadîth qu’il s’agit, je ne vois pas de qui il peut s’agir alors.** » [Source Commentaire du hadith n°4575 extrait du « Livre de la foi » de l’Imam an-Nawawi]

**Le Qadi ‘Iyyad a dit**-*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- **:**« L’Imam Ahmad ne pensait à personne d’autres qu’aux gens de la sounna et de la djama‘a, **et quiconque est convaincu de la doctrine des gens du hadith.** »*.* [Source Commentaire du hadith n°4575 extrait du « Livre de la foi » de l’Imam an-Nawawi]

Al-Boukhari -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « J’ai entendu ‘Ali ibn al-Madini dire que cela désignait **les gens du hadith.** » [Source « Fath al-Bari » (Commentaire du Sahih d’al-Boukhari) Vol.20, p.368]

Imam An-Nawawi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- a dit : « Le groupe de personnes (mentionnées dans le hadith) est composé des érudits, des juristes, **des savants du Hadith**, ceux qui enjoignent le Bien (Marouf) et interdisent le Mal (Munkar) et toutes les personnes qui font de bonnes œuvres. Ces personnes vertueuses se trouvent réparties dans le monde entier. » ["Sharh Muslim"]

- 'Abd al-Qahir al-Baghdadi -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- : « Ceux qui ont complètement maîtrisé et codifié les principes de la croyance, les Savants Mujtahids des quatre écoles de la Loi et leurs disciples, **les Savants du hadith qui se sont tenus à l'écart de la déviation**, les Savants de la grammaire arabe qui se sont tenus à l'écart de la déviation, les Savants du tafsir qui se sont tenus à l'écart de la déviation, les Soufis, les gens qui font le jihad, et les masses du commun des musulmans. » ["Farq bayn al-Firaq" (la différence entre les sectes)]

Ibn Taymiyya a dit -*qu’Allah lui fasse Miséricorde*- : « **Les Fouqaha du Hadith sont plus savants que les autres Fouqaha** » [“Naqd Al-Mantiq”]

**TABLE DES MATIERES**

**Introduction**…………………………………………………………………………………...2

* Le hadîth est l'explication du Coran faite par le Prophète (صلى الله عليه و سلم)\_\_\_2
* Aperçu historique sur la naissance et l'évolution de la science du Hadith\_\_\_\_\_2

**Définitions des termes utilisés dans la science du hadîth**…………………………………..4

* Le hadîth\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_4
* La sounna\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_4
* La science des normes du hadîth [moustalah]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_5
* L'information traditionnelle [al-khabar]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_5
* L'information traditionnelle au sens large [al-athar]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_5
* La chaîne des transmetteurs [al-isnad]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_6
* La chaîne de transmission [al-sanad]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_6
* L'énoncé de l'information traditionnelle [al-matn]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_6
* La référence [al-mousnad]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_6
* Le rapporteur de chaîne de transmetteurs [al-mousnid]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_7
* Le connaisseur du hadîth [al-mouhaddith]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_7
* L'érudit [al-hâfiz]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_7
* L'autorité [al-hâkim]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_7
* Science du Hadîth\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_7
* Science traitant des narrateurs du hadîth ['ilm rijâl Al-Hadîth]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_7
* Science dite de la Critique du Hadîth [Al-Jarh wa At-Ta'dîl]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8
* Science des défauts du hadîth ['ilal Al-Hadîth]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8
* Le hadith [Chadh]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8

**Les classifications du hadîth**………………………………………………………………….8

* I. Selon la référence de son autorité particulière\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8
* Qoudsi – Divin\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8
* Marfou' – élevé\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8
* Mawqoûf – arrêté\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8
* Maqtou' – divisé\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_8
* II. Selon la chaîne de transmission [Isnad]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_9
* Mousnad – supporté\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_9
* Moutassil – continu\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_9
* Moursal – altéré\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_9
* III. Selon le nombre de rapporteurs impliqués dans chaque étape de la chaîne de transmission\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_11
* Moutawâtir - Consécutif (ou notoire)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_11
* Ahad – isolé\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_11
* IV. Selon la nature du texte et de la chaîne\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_11
* Mounkar – dénoncé\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_11
* Moudraj – interpolé\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_11
* V. Selon le sérieux et la mémoire des rapporteurs\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_12
* Sahih - Sûr, solide, authentique\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_12
* Hasan – bon\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_16
* Da'if – faible\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_16
* Mawdou' - fabriqué ou forgé\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_16
* **Les compagnons ayant rapporté le plus de ahâdith**……………………….16
* **Quelques faibles transmetteurs**……………………………………………..18
* **Conclusion**……………………………………………………………………21
* **Tables des matières**…………………………………………………………..23

1. Vous pouvez télécharger cette ouvrage dans notre site par la grâce d’Allâh ta’ala. [↑](#footnote-ref-1)